

Annonces légales

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 08/07/2026 à LONGEVILLE-SUR-MER, il a été constitué une Société présentant les caractéristiques suivantes : - FORME : Société à Responsabilité Limitée - DENOMINATION : SARL DES DRYADES - SIEGE SOCIAL : 20 domaine des Dryades 85560 LONGEVILLE SUR MER - OBJET : La location meublée non professionnelle et la gestion de tous biens immobiliers et mobiliers ; L'acquisition de tous immeubles et biens immobiliers ; L'administration et la gestion sous toutes ses formes et en particulier la location en meublé ; L'acquisition de meubles, équipements et aménagements destinés à équiper les biens immobiliers ; La construction d'immeubles sur les terrains dont la société est ou pourrait devenir propriétaire ; La réfection, la rénovation, la réhabilitation d'immeubles anciens, ainsi que la réalisation de tous travaux de transformation, amélioration, installations nouvelles conformément à leur destination. - DUREE : 99 années à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés. - CAPITAL : 1 000 Euros - APPORTS EN NUMERAIRE : 1 000 Euros - GERANCE : Madame Louise FISCHER , demeurant 2 bis avenue des Tacconettes 85540 TAL-MONT-SAINT-HILAIRE, a été nommé gérant sans limitation de durée - IMMATRICULATION : au RCS de La Roche-sur-Yon

HOLDING RJ EXPRESS
EURL au capital de 500 €
Siège social : 11 RUE DE
LA LEONIERE 85100 LES
SABLES D'OLONNE
RCS de LA ROCHE-SUR-YON
n°921 233 425

AVIS DE DISSOLUTION

L'assemblée générale extraordinaire du 06/07/2026 a décidé la dissolution Anticipée de la société à compter du 06/07/2026. Elle a nommé pour une durée illimitée en qualité de liquidateur M. JAULIN Romain, demeurant 11 RUE DE LA LEONIERE 85340 LES SABLES D'OLONNE et a fixé le siège de la liquidation au siège social de la société. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes relatifs à la liquidation devront être notifiés. Le dépôt des actes et des pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de commerce de La Roche-sur-Yon.

AVIS DE CLOTURE DE LIQUIDATION

SARL JAL COUVERTURE Société à Responsabilité Limitée en liquidation Au capital de 1 000 euros Siège social : 30 Rue du Tourbillon 85340 LES SABLES D'OLONNE Siège de liquidation : 30 Rue du Tourbillon 85340 LES SABLES D'OLONNE 908 777 873 RCS La Roche-sur-Yon Aux termes d'une décision en date du 31 décembre 2025 au 30 Rue du Tourbillon 85340 LES SABLES D'OLONNE, l'Associé Unique, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Ahmed Benbellah BELMILOUD, demeurant 30 Rue du Tourbillon 85340 LES SABLES D'OLONNE, de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et a prononcé la clôture de la liquidation. Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du de commerce de La Roche-sur-Yon, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre. Pour avis Le Liquidateur

FIFLO SCI au capital de 1 500 € Siège social : 69 B RUE DE LA REPUBLIQUE, CHATEAU D'OLONNE 85100 LES SABLES D'OLONNE RCS de LA ROCHE-SUR-YON n°892 369 281 L'assemblée générale extraordinaire du 19/06/2026 a décidé la dissolution Anticipée de la société à compter du 19/06/2026. Elle a nommé pour une durée illimitée en qualité de liquidateur M. LIGER Philippe, demeurant 69 RUE DE LA REPUBLIQUE 85180 LES SABLES D'OLONNE et a fixé le siège de la liquidation au siège social de la société. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes relatifs à la liquidation devront être notifiés. Le dépôt des actes et des pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de commerce de La Roche-sur-Yon.

WAYFORT SAS au capital de 25 000 € Siège social : 175 AV CHARLES DE GAULLE 85100 LES SABLES D'OLONNE RCS de La Roche-sur-Yon n°853 398 105 AVIS DE DISSOLUTION L'assemblée générale extraordinaire du 22/04/2026 a décidé la dissolution Anticipée de la société à compter du 22/04/2026. Elle a nommé pour une durée illimitée en qualité de liquidateur Mme ANNA TSOUNGUI TSOUNGUI, demeurant 175 AVENUE CHARLES DE GAULLE 85340 LES SABLES D'OLONNE et a fixé le siège de la liquidation au siège social de la société. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes relatifs à la liquidation devront être notifiés. Le dépôt des actes et des pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de commerce de La Roche-sur-Yon.

Date du jugement du Tribunal de Commerce de Lille-Métropole : 6 juillet 2026.

SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE MAISON HUYGHE. 47 rue Ambroise Thomas 59000 Lille. RCS Lille-Métropole 913 670 634. Activité : Travaux de maçonnerie générale et gros œuvre de bâtiment. Jugement du Tribunal de Commerce de Lille-métropole en date du 06/07/2026 ouvrant une procédure de liquidation judiciaire, fixant provisoirement la date de cessation des paiements au 24/03/2026, désignant en qualité de liquidateur : Selarl Miquel aras & associées prise en la personne de Maître aras Michaël 312 boulevard Clémenceau 59700 Marcq-en-Baroeul. Les déclarations de créances sont à déposer au liquidateur dans les deux mois de la publication au Bodacc.

Date du jugement du Tribunal de Commerce de La Rochelle : 7 juillet 2026.

SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE O'BON PAIN (OPTI CHARRONNAIS). 22 route de Villedoux 17230 Charron. RCS La Rochelle 900 022 625. Activité : Restauration de type rapide. Jugement du tribunal de commerce de La Rochelle en date du 07 Juillet 2026 prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur Selarl Cedigep prise en la personne de Maître Diarra Abdouramane 2, rue Georges Morvan - 17000 La Rochelle , et mettant fin à la mission de l'administrateur.

PRÉFET DE LA VENDÉE AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

SAS SOCMA – autorisation environnementale – implantation d'un parc photovoltaïque En exécution de l'arrêté préfectoral n°2026-DCPATE-160 du 12 juin 2026, la demande formulée par la SAS SOCMA, en vue d'obtenir l'autorisation environnementale d'implantation d'un parc photovoltaïque à Saint-Hilaire-le-Vouhis est soumise à enquête publique dans la commune de Saint-Hilaire-le-Vouhis, pendant 32 jours consécutifs, du vendredi 10 juillet 2026 au mardi 11 août 2026 inclus. Pendant l'enquête, le public peut prendre connaissance du dossier, contenant notamment le résumé non technique de l'étude d'impact et l'avis de l'autorité environnementale, et formuler ses observations sur un registre ouvert à cet effet en mairie de Saint-Hilaire-le-Vouhis, aux jours et aux heures habituels d'ouverture de la mairie. Le dossier est également consultable gratuitement, en ce lieu, sur un poste informatique mis à la disposition du public pendant ces mêmes horaires et pendant la durée de l'enquête, ainsi que sur le site de l'Etat en Vendée à l'adresse suivante : www.vendee.gouv.fr (rubrique Publications – Enquêtes publiques – Commune de Saint-Hilaire-le-Vouhis). M. Philippe GAUBERT est nommé commissaire enquêteur par le président du tribunal administratif de Nantes pour procéder à l'enquête. En cas d'empêchement, l'enquête sera assurée par M. Gérard GUIMBRETIERE, nommé suppléant. Il recevra en personne les observations du public, écrites ou orales, en mairie de Saint-Hilaire-le-Vouhis : - le vendredi 10 juillet 2026 de 9h30 à 12h30 - le samedi 17 juillet 2026 de 9h00 à 12h00 - le lundi 27 juillet 2026 de 9h30 à 12h30 - le mardi 11 août 2026 de 9h30 à 12h30 Les observations peuvent être consignées sur le registre d'enquête disponible au siège de l'enquête, mairie de Saint-Hilaire-le-Vouhis (1 Place de la Mairie, 85480), ou adressées par courrier au commissaire enquêteur, également au siège de l'enquête, ou encore par mail, à l'attention du commissaire enquêteur : enquetepublique.vendee3@orange.fr. Les observations et propositions reçues par courrier et courriel seront annexées au registre d'enquête, dans les meilleurs délais et jusqu'à la fin de l'enquête. Les observations émises par voie électronique seront accessibles pendant la durée de l'enquête sur le site internet des services de l'Etat en Vendée (adresse signalée précédemment). Le résumé non technique de l'étude d'impact, la note de présentation, l'attestation d'absence d'avis de l'autorité environnementale sont consultables sur le site internet des services de l'Etat en Vendée, quinze jours au moins avant l'ouverture de l'enquête publique et pendant la durée de celle-ci. L'ensemble du dossier est consultable pendant la durée de l'enquête, du 10 juillet 2026 au mardi 11 août 2026 inclus sur le site internet des services de l'Etat en Vendée. Des informations complémentaires sur le dossier de demande d'autorisation peuvent être obtenues auprès de M. Nicolas BONNET, nicolas.bonnet@groupe-charpentier.fr. Toute personne intéressée pourra prendre connaissance du rapport et des conclusions motivées du commissaire enquêteur en préfecture, en mairie de Saint-Hilaire-le-Vouhis et sur le site internet des services de l'Etat en Vendée pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête. Le préfet de la Vendée statuera sur la demande d'autorisation environnementale. La décision susceptible d'intervenir à l'issue de la procédure est soit une autorisation assortie du respect de prescriptions soit un refus.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE POUZAUGES

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE RELATIVE AU PROJET DE MODIFICATION DE DROIT COMMUN N°2 DU PLUI DU PAYS DE POUZAUGES

Par Arrêté n°CC2026-164 du 26/05/2026 Mme la Présidente de la Communauté de communes du Pays de Pouzauges (CCPP) a ordonné l'ouverture et l'organisation de l'enquête publique portant la procédure de modification de droit commun n°2 du PLUi du Pays de Pouzauges. Le siège de l'enquête publique est fixé au siège de la CCPP- Maison de l'Intercommunalité BP 10267 18 La Fourrière 85702 Pouzauges Cedex. Les informations pourront être demandées auprès de Mme BRET-CAPITAINE, responsable du Service Urbanisme et Habitat. Après examen au cas par cas du projet de modification de droit commun n°2, la Mission régionale d'autorité environnementale (MRAe) a décidé ne pas soumettre le projet à évaluation environnementale par décision n° PDL 016885 / KK AC PLU du 10 juin 2026. Par décision n° E2600041-85-1 du 11 mars 2026, M. le Président du Tribunal administratif de Nantes a désigné en qualité de commissaire enquêteur Hervé JOESSEL, ingénieur informatique, demeurant à Noirmoutier-en-Lle (85330). L'enquête publique se déroulera du 15/07/2026 à 9h30 au 30/07/2026 à 17h00 inclus. Pendant toute la durée de l'enquête, le dossier d'enquête publique pourra être consulté : -Sur support papier, aux lieux et heures d'ouverture suivants : oAu siège de la Communauté de Communes du Pays de Pouzauges, Maison de l'Intercommunalité - La Fourrière, 85700 Pouzauges : Du lundi au vendredi, de 8h30 à 17h00 oEn mairie de Pouzauges, Place de l'Hôtel de Ville -85700 Pouzauges : Les lundi, mercredi, jeudi, vendredi, de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00, le mardi de 8h30 à 12h30 et de 14h30 à 17h30, et le samedi de 9h30 à 12h00 oEn mairie du Boupère, 6 Rue Henri Biraud, 85510 Le Boupère : le lundi, mercredi et vendredi de 8h30-12h30 /14h-17h30, le mardi et le jeudi de 14h à 17h30, -A partir d'un poste informatique, aux mêmes lieux et heures. -Par voie dématérialisée : consultation et téléchargement à partir du site <https://www.paysdepouzauges.fr/> Pendant toute la durée de l'enquête, le public pourra présenter ses observations et propositions : -En les consignait sur les registres d'enquête, établis sur feuillets non mobiles, côtés et paraphés par le commissaire enquêteur, tenus à sa disposition aux lieux et heures d'ouverture suivants : oAu siège de la CCPP, Maison de l'Intercommunalité – 18 La Fourrière, 85700 Pouzauges : Lundi au vendredi, 8h30 à 17h00 oMairie de Pouzauges, Place de l'Hôtel de Ville -85700 Pouzauges : lundi, mercredi, jeudi, vendredi, 8h30 à 12h30 et 13h30 à 17h00, mardi 8h30 à 12h30 et 14h30 à 17h30, et samedi 9h30 à 12h00 oMairie du Boupère, 6 Rue Henri Biraud, 85510 Le Boupère : Lundi, mercredi et vendredi 8h30-12h30 /14h-17h30, mardi et jeudi 14h-17h30, -En les transmettant par voie écrite ou orale au Commissaire enquêteur lors des permanences indiquées ci-dessous. -En les adressant, avant la fin de l'enquête, au Commissaire enquêteur par voie postale, avec mention « « ne pas ouvrir » à l'adresse suivante : M. le Commissaire enquêteur – « Enquête publique relative à la procédure de modification de droit commun n°2 du PLUi » - Maison de l'Intercommunalité – 18 La Fourrière, 85700 Pouzauges -En les adressant, avant la fin de l'enquête, au Commissaire enquêteur par courrier électronique à l'adresse suivante : plui@paysdepouzauges.fr, en précisant en objet du mail : « Enquête publique modification de droit commun n°2 du PLUi » - À L'ATTENTION DE M. LE COMMISSAIRE ENQUÊTEUR Les observations et propositions du public transmises par voie postale et voie électronique seront consultables au siège de l'enquête aux heures d'ouverture précisées ci-dessus. Le Commissaire enquêteur se tiendra à disposition du public lors des permanences suivantes : oLe 15/07/2026 de 9h30 à 12h30 – au siège de la Communauté de Communes du Pays de Pouzauges, Maison de l'Intercommunalité - La Fourrière, 85700 Pouzauges oLe 15/07/2026 de 14h à 17h – en mairie de Pouzauges, Place de l'Hôtel de Ville -85700 Pouzauges oLe 30/07/2026 de 9h30 à 12h30 – en mairie du Boupère, 6 Rue Henri Biraud, 85510 Le Boupère oLe 30/07/2026 de 14h à 17h – au siège de la Communauté de Communes du Pays de Pouzauges, Maison de l'Intercommunalité - La Fourrière, 85700 Pouzauges À l'issue de l'enquête publique, dans un délai de 30 jours à compter de la date de clôture de l'enquête, le commissaire enquêteur remettra à Mme la Présidente de la CCPP ou sa représentante ses rapports et conclusions motivées. À réception, les rapports et les conclusions seront tenus à disposition du public au siège de la CCPP, aux mairies de Pouzauges et Le Boupère aux heures d'ouverture indiquées ci-dessus pendant une durée d'un an à compter de la date de clôture de l'enquête. L'ensemble sera également consultable sur le site internet de la CCPP : <https://www.paysdepouzauges.fr/> Le projet de modification de droit commun n°2 du PLUi du Pays de Pouzauges sera éventuellement modifié pour tenir compte des avis des Personnes Publiques Associées consultées et des résultats de l'enquête publique. Ils seront soumis au Préfet. A l'issue, le projet sera approuvé par délibération du Conseil communautaire de la Communauté de Communes du Pays de Pouzauges

En référence à l'arrêté du 19 novembre 2021 du ministère de la Culture et de la Communication, le tarif pratiqué au caractère en 2026 est de 0,189 € HT par caractère, exceptées les annonces légales relatives à la vie des sociétés qui sont régies par des prix au forfait. Dépôt de vos annonces à annonces.legales@medialex.fr ou sur www.vendee-agricole.fr.

INFOGREFFE
L'information légale sur les entreprises
(Mats, bilans, états d'endettement...)

- MAIL greffe-tc-larochesurym@wanadoo.fr
- INTERNET www.infogreffe.fr Règlement par CB (sauf abonné)
www.greffe-tc-larochesurym.fr
- TÉLÉPHONE 02 51 37 67 05

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE LA ROCHE-SUR-YON

Date du jugement du Tribunal de Commerce de La Roche-sur-Yon : 1^{er} juillet 2026.

SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE LABORATOIRE BARREAU. 11 rue Haxo 85000 La Roche-sur-Yon.RCS La Roche-sur-Yon 313 659 658. Activité : Fabrication de matériel Médico-chirurgical et dentaire. Jugement en date du 1^{er} juillet 2026 prononçant la conversion du redressement judiciaire en liquidation judiciaire. Liquidateur : Selarl pelletier et associées mandataires judiciaires prise en la personne de Maître Nicolas pelletier 52-56 Rue Molière 85000 La Roche-Sur-Yon.,

Date du jugement du Tribunal de Commerce de La Roche-sur-Yon : 1^{er} juillet 2026.

DANTEC (EI) RÉMY SERGE JOSEPH, né(e) DANTEC. 3 avenue du Mal de Lattre de Tassigny 85550 La Barre-de-Monts.RCS La Roche-sur-Yon 884 435 934. Activité : Commerce d'alimentation générale.Jugement prononçant la reprise de la procédure de liquidation judiciaire. Liquidateur : Selarl pelletier et associées mandataires judiciaires prise en la personne de Maître Nicolas pelletier.

Date du jugement du Tribunal de Commerce de La Roche-sur-Yon : 1 juillet 2026.

SOCIÉTÉ À RESPONSABILITÉ LIMITÉE HOLDING LANSIAUX. 11 rue Haxo 85000 La Roche-sur-Yon. RCS La Roche-sur-Yon 949 968 994. Activité : Acquisition, cession et gestion de titres de toute société. Animation effective de toutes entités qu'elle contrôle. Mandats sociaux..Jugement en date du 1er juillet 2026 prononçant la conversion du redressement judiciaire en liquidation judiciaire. Liquidateur : Selarl pelletier et associées mandataires judiciaires prise en la personne de Maître Nicolas pelletier 52-56 Rue Molière 85000 La Roche-sur-Yon.,

CANICULE : SAVOIR S'ADAPTER

JE FAIS TOUJOURS DU MAÏS...
MAIS MAINTENANT JE RÉCÔLTE
DU POP-CORN...

Anticipez vos commandes

85 - Opération fioul/GNR zones de livraison du 22 au 27 juillet



Commandes jusqu'au lundi 20/07 minuit sur agri85, pour les livraisons du mercredi 22 au lundi 27/07.

LA Vendée AGRICOLE
REUSSIR
L'hebdomadaire agricole et rural / agri85.fr

Hebdomadaire édité par Inf'agri85, Agri85, La Vendée agricole et Racines, SARL au capital de 8 080 €. Maison de l'Agriculture, 21 boulevard Réaumur, 85 013 La Roche-sur-Yon CEDEX. Tél. 02 51 36 82 04. Sites Internet : www.agri85.fr; www.vendee-agricole.fr.
Mails : accueil@vendee-agricole.fr;
redaction@vendee-agricole.fr Directeur de publication et gérant : Brice Guyau. Nom des trois principaux associés : FDSEA 85, JA 85, CRCAM Atlantique Vendée. Directeur de rédaction : Jean-Philippe Bouvin. Secrétaires de rédaction : Estelle Bescond, Delphine Bisson. Reporters : Catherine Baty, Estelle Bescond, Delphine Bisson, Delphine Cordaz, Yvelise Richard. Impression : La Nouvelle République, 232 Avenue de Grammont, 37048 Tours CEDEX1. Origine principale du papier : France. Taux de fibres recyclées : ± 50 %. Eutrophisation (pâte et papier) : Plot % 0,014 kg/ tonne. Publicité locale et régionale : Isabelle Garreau : 06 09 16 47 26 - igarreau@infagri85.fr; Cécile Le Gouëdec : 06 16 62 66 62 - clegouedec@infagri85.fr. La reproduction ou l'utilisation, sous quelque forme que ce soit, de nos articles, informations, illustrations et photos, est interdite sans l'accord préalable du journal. N° CPPAP : 0929 T 85 717. N° ISSN : 0983-3897. Dépôt légal à parution. Tirage : 4 750 exemplaires. Prix du n° : 4,16 €. Journal habilité à recevoir les annonces judiciaires et légales. Réception jusqu'au mercredi 15h par mail.